



Obligation suite départ du domicile

Par **chapis**, le **03/09/2010** à **08:10**

Bonjour,
j'ai quitté mon ami avec lequel j'avais acheté et investi dans une maison qui n'est pas encore payée en totalité. Aujourd'hui il veut garder cette maison et je règle la moitié du prêt en attendant qu'il ait l'accord des banques... combien de temps suis-je obligée de payer ma part sachant qu'aujourd'hui je dois payer un loyer et que mon reste à vivre est de 100 euros?
d'avance merci
salutations